



Formations

Coopératives

2018



Fort de son succès en 2017, avec 177 personnes formées, l'Union Régionale des Scop reconduit et renforce en 2018 son offre de formation au plus près des besoins de ses adhérents.

L'objectif est d'accompagner les salariés de Scop et Scic dans leur évolution d'associés co-entrepreneurs et leur permettre d'acquérir deux grands types de compétences :

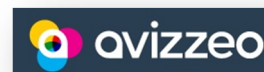
- compétences gestionnaires pour appréhender les enjeux économiques et financiers de la Scop ou de la Scic et assurer sa responsabilité d'associé ;
- compétences coopératives : histoire, fondements, droit coopératif, projet coopératif, exercer pleinement son engagement en tant que membre associé de sa coopérative, faire évoluer ses pratiques de gouvernance collective

TEMOIGNAGE



Anne DEBAILLIE

Chief Happyness Officer - Scop Avizeo



Vous avez suivi "Management participatif et coopératif" et "Mieux vivre ma Scop", qu'en retirez-vous ?

Ce sont deux formations différentes, l'une à destination des managers et l'autre plus à destination des salariés. C'était intéressant d'échanger avec les autres participants notamment sur la place des salariés associés dans nos Scop, leur niveau d'implication et de décision.

En quoi cela peut modifier vos pratiques ?

On a abordé des techniques puissantes et très concrètes d'animation et c'est indispensable d'être outillé quand on veut donner la parole à ses collaborateurs.

Que pourriez-vous dire à ceux qui hésitent encore à se former ?

Que ce n'est pas du temps de perdu ! Se former c'est aussi prendre du recul, nécessaire à la réflexion. Cela devrait être obligatoire quand on est en position de manager une équipe.

Un regret ?

Pour l'animation, une journée, c'est trop court car on aimerait s'exercer !

- Bienvenue en Scop..... 4
- Bienvenue en Scic 5
- Le PASS 1 6
- Suivi administratif 7
- Gestion financière 8
- Gouvernance et vie coopérative 9
- Mieux vivre ma Scop 10
- Suivi juridique, social, fiscal et comptable 11
- Bulletin d’inscription 12
- Informations pratiques 13
- Form.coop 14

Devenir associé de sa SCOP, pourquoi, comment ?

Public et pré requis	Tout salarié souhaitant devenir associé de sa Scop et nouveaux salariés associés	
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Situer les sociétés coopératives dans l'ESS ✓ Comprendre les particularités du statut Scop ✓ Appréhender le principe de double qualité salarié-associé 	
Programme / contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier le mouvement coopératif L'organisation du mouvement Enjeux et développement Activités, poids économique et diversité ▪ Caractériser les principes et le fonctionnement de la Scop Les principes coopératifs Les caractéristiques distinctives de la Scop Les statuts (la règle du jeu choisie par les associés dans le respect des lois) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer les modalités d'admission et règles pour devenir associé L'admission des associés : candidature obligatoire, volontariat Règles, droits, obligations d'un associé et d'un salarié ▪ Intégrer le fonctionnement des Scop Les règles des Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires Le pouvoir dans les Scop (SARL et SA) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Situer le mouvement coopératif au sein de l'Economie Sociale et Solidaire ▪ L'organisation Les enjeux actuels Le poids économique 	
Méthodes pédagogiques	Apports et échanges sur les pratiques coopératives, témoignage d'un associé de Scop	
Modalités de suivi et d'évaluation	Restitutions, Evaluation finale sous forme de quizz	
Durée	1 jour soit 7 heures	
Tarif	150€ HT (180€ TTC) - Possibilité de prise en charge à 100 % par Form.coop <i>Offert aux coopératives ayant signé une convention d'accompagnement avec l'URSCOP LR depuis moins de deux ans</i>	
Date	Lieu	Intervenant-e
6 avril 2018	URSCOP LR - MONTPELLIER	Elisabeth ALLIMANT - Déléguée régionale
16 octobre 2018	POLE IN'ESS - NARBONNE	Karim SAHEL - Délégué régional

Devenir sociétaire d'une SCIC, pourquoi, comment ?

Public et pré requis	Nouveaux ou futurs associés d'une Scic	
Objectifs pédagogiques	S'approprier les principales clés de compréhension du fonctionnement des Scic pour pouvoir s'engager en tant qu'associé	
Programme / contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier le mouvement coopératif L'organisation du mouvement Enjeux et développement Activités, poids économique et diversité <ul style="list-style-type: none"> ▪ Caractériser les principes et fonctionnement de la Scic ▪ Analyser les spécificités de l'Intérêt collectif et du multisociétariat ▪ Repérer les modalités d'admission et règles pour devenir associé ▪ Comprendre le fonctionnement de la Scic et le rôle de l'associé 	
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques, échanges de pratiques et d'expériences, Mise en situation, travaux en sous-groupes	
Modalités de suivi et d'évaluation	Restitutions, Evaluation finale sous forme de quizz	
Durée	1 jour soit 7 heures	
Tarif	150€ HT (180€ TTC) - Possibilité de prise en charge à 100 % par Form.coop <i>Offert aux coopératives ayant signé une convention d'accompagnement avec l'URSCOP LR depuis moins de deux ans</i>	
Date	Lieu	Intervenant-e
17 avril 2018	POLE IN'ESS - NARBONNE	Elisabeth ALLIMANT - Déléguée régionale
18 septembre 2018	URSCOP LR - MONTPELLIER	Karim SAHEL - Délégué régional

Parcours des associés de Scop et Scic

Public et pré requis	Tout associé ou futur associé qui souhaite approfondir son rôle et son positionnement coopératif au sein de la SCOP ou de la SCIC	
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquérir une culture du sociétariat en donnant aux salariés les clés pour jouer pleinement leur rôle d'associé ou de futur associé ✓ Comprendre les enjeux stratégiques, économiques et financiers et toute la spécificité qu'implique la double qualité de salarié et d'associé 	
Programme / contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'entreprise Simulation d'un lancement d'entreprise avec la construction d'un compte de résultat et d'un bilan entrecoupée de séquences explicatives sur les indicateurs, la performance, la stratégie d'entreprise. ▪ Rôle d'associé et vie coopérative Participer à une assemblée générale Rôle des associés ▪ Les spécificités Scop Capital social et réserves impartageables Engagement au capital Modalités et enjeux Répartitions des résultats ▪ Démarche personnelle Partage des pratiques Recherche d'information dans la coopérative en intersession 	
Méthodes pédagogiques	Formation-action permettant de travailler son positionnement d'associé au sein de sa Scop ou de sa Scic. Apprentissage progressif et simulation d'entreprise avec outils interactifs	
Modalités de suivi et d'évaluation	Quizz en début et fin de session. Exercices pratiques.	
Durée	3 jours soit 21 heures	
Tarif	490€ HT (588€ TTC) <i>Possibilité de prise en charge de 100 % du coût pédagogique par form.coop</i>	
Date	Lieu	Intervenant-e
11 octobre, 18 octobre et 22 novembre 2018	URSCOP LR - MONTPELLIER	Pierre AURIAU - Directeur adjoint

Domaine juridique et domaine social

Public et pré requis	Assistant(e)s administratifs-ves, gérant-e-s souhaitant suivre les éléments juridiques et sociaux dans leur application pratique	
Objectifs pédagogiques	Comprendre les règles encadrant le secrétariat juridique de la Scop/Scic, la gestion du sociétariat, l'épargne salariale et mettre en place les outils de suivi	
Programme / contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Scop et la Scic : un projet d'entreprise participative, qui s'appuie sur un cadre juridique spécifique Rappel des principes coopératifs Les conditions pour l'inscription sur la liste ministérielle <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les associés d'une Scop et d'une Scic Les différents types d'associés Le suivi du capital social <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'affectation du résultat Répartition des excédents nets de gestion : part travail, réserves, intérêt parts sociales Incidences de l'application d'un accord dérogatoire de participation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formalisme d'une assemblée générale Les différentes assemblées La préparation de l'assemblée générale approuvant les comptes, et formalisme <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sociétariat et contrat de travail : le formalisme à respecter ▪ Statut des dirigeants et responsabilités ▪ L'épargne salariale Accord de participation dérogatoire Accord d'intéressement Formalisme et spécificités	
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques. Mise en situation sous forme de cas pratiques. Echanges d'expérience sur la mise en pratique.	
Modalités de suivi et d'évaluation	Cas pratiques Retours formalisés par des questionnaires des participants	
Durée	1 jour soit 7 heures	
Tarif	150€ HT (180€ TTC) Possibilité de prise en charge à 100 % par Form.coop <i>Offert aux coopératives ayant signé une convention d'accompagnement avec l'URSCOP LR depuis moins de deux ans</i>	
Date	Lieu	Intervenant-e
15 mai 2018	POLE IN'ESS - NARBONNE	Olivier ACCARION - Délégué régional
15 novembre 2018	URSCOP LR - MONTPELLIER	Marie LEFEBVRE - Juriste CG SCOP

Améliorez le pilotage de votre entreprise : Mieux analyser et anticiper votre activité

Public et pré requis	Dirigeant-e-s et responsables de gestion	
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mieux comprendre le modèle financier de votre entreprise ✓ Concevoir une stratégie financière adaptée sur plusieurs années ✓ Mise en place et suivi d'outils de gestion 	
Programme / contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mieux analyser votre entreprise <p>Le bilan de votre entreprise : les grandes masses, premières analyses</p> <p>Développer des indicateurs adaptés à votre activité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une Stratégie financière <p>Les notions fondamentales : fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie, capacité d'autofinancement</p> <p>Le plan de financement : prévoir sur plusieurs années les besoins de l'entreprise</p> <p>La gestion financière : principaux ratios, règles à suivre</p> <p>Les différentes possibilités de financement, avantages et inconvénients</p> <p>Mobiliser ses partenaires financiers : améliorer la relation avec ses financeurs</p>	
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques. Mise en situation sous forme de cas pratiques. Echanges d'expérience sur la mise en pratique.	
Modalités de suivi et d'évaluation	Cas pratiques Retours formalisés par des questionnaires des participants	
Durée	1 jour soit 7 heures (+ deux jours dans la Scop/Scic en option sur devis)	
Tarif	200€ HT (240€ TTC)	
Date	Lieu	Intervenant-e
17 mai 2018	URSCOP LR - MONTPELLIER	Olivier ACCARION - Délégué régional

Découvrir les particularités de la gouvernance collective et les outils favorisant la coopération

Public et pré requis	Dirigeants / membres du Conseil d'Administration	
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier les points clés pour une gouvernance efficace et source de coopération ✓ Appréhender les enjeux de la gouvernance participative ✓ Permettre la mise en place d'espaces et de processus favorisant l'expression 	
Programme / contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La gouvernance Quelles finalités et quels composants Clarifier les décisions opérationnelles, stratégiques et politiques Le processus de prise de décision : qui décide sur quoi en Scop ? La double qualité d'associé et de salarié : Concilier les besoins du management et de la gouvernance coopérative <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les leviers pour une gouvernance développant la coopération Bâtir une vision partagée et la mettre en œuvre Prendre des décisions collectives avec des méthodes participatives Techniques d'animation de réunions participatives 	
Méthodes pédagogiques	Apports conceptuels à la gouvernance collective et au management participatif. Mise en situation sous forme d'ateliers.	
Modalités de suivi et d'évaluation	Mise en situation. Exercices d'évaluation collective. Retours formalisés par des questionnaires des participants.	
Durée	1 jour soit 7 heures	
Tarif	150€ HT (180€ TTC)	
Date	Lieu	Intervenant-e
19 avril 2018	POLE IN'ESS - NARBONNE	Olivier ACCARION - Délégué régional

Faire évoluer vos pratiques pour renforcer votre vie coopérative

Public et pré requis	Tous les salariés associés	
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier les points clés et développer la coopération dans la Scop ✓ Clarifier le rôle de l'associé par rapport au rôle de salarié ✓ Actualiser le projet d'entreprise 	
Programme / contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer la coopération dans la Scop <p>Renforcer la culture commune, faire le point sur ses pratiques Favoriser l'intégration de nouveaux associés : par quels moyens ? Présentation de techniques issues de l'Intelligence Collective pour être plus efficace ensemble</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Clarifier la posture d'associé et de salarié <p>Rappel sur les droits et devoir de l'associé et du salarié, risques juridiques et financier Clarifier les sujets sur lesquels l'associé peut ou doit être sollicité Actualiser le projet d'entreprise La vision partagée, comment faire le point sur votre projet d'entreprise et le faire évoluer ?</p>	
Méthodes pédagogiques	<p>Apports conceptuels sur les coopératives Echange de pratiques entre les participants Mise en situation sous forme d'ateliers</p>	
Modalités de suivi et d'évaluation	Mise en situation, Exercices d'évaluation collective. Retours formalisés par des questionnaires des participants.	
Durée	1 jour soit 7 heures	
Tarif	150€ HT (180€ TTC)	
Date	Lieu	Intervenant-e
12 avril 2018	URSCOP LR - MONTPELLIER	Olivier ACCARION - Délégué régional

Public et pré requis	Experts comptables, chefs de mission, directeur administratif et financier	
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ S'approprier les principales clés de compréhension du fonctionnement des Scop ✓ Comprendre l'essentiel des spécificités juridiques, comptables, fiscales et sociales ✓ Mettre en place les outils de suivi indispensables 	
Programme / contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'environnement Les Scop en France et en Languedoc Roussillon (nombre, effectif, secteurs d'activité) Le fonctionnement interne des Scop (associé, salarié responsable) ▪ Spécificités juridiques des Scop Le cadre législatif : Comparaison des Scop et des sociétés classiques Majorité du capital détenu par les salariés La variabilité du capital social : règles d'entrée et sortie des associés salariés et extérieurs ▪ Spécificités comptables, fiscales et sociales des Scop La répartition des excédents nets de gestion Calcul de l'IS, présentation fiscale Fonctionnement de la participation Utilisation des réserves comme provisions pour investissements Le statut social de dirigeant de Scop : salariat et protection sociale ▪ Les outils de suivis indispensables Pour les Assemblées Générales Pour le suivi de la Participation Les annexes obligatoires à la liasse fiscale 	
Méthodes pédagogiques	Support remis aux participants. Textes de lois principaux	
Modalités de suivi et d'évaluation	Mise en situation. Exercices d'évaluation collective. Retours formalisés par des questionnaires des participants.	
Durée	1 jour soit 7 heures	
Tarif	290€ HT (348€ TTC)	
Date	Lieu	Intervenant-e
6 décembre 2018	URSCOP LR - MONTPELLIER	Olivier ACCARION - Délégué régional

Raison sociale :

OPCA : Form.coop ? OUI NON

SALARIE(E)

Nom : Prénom :

Fonction exercée :

Téléphone : Email :

FORMATION	DATE	LIEU	COÛT	COCHEZ LA CASE
Bienvenue en Scop	6 avril 2018	MONTPELLIER (34)	150€ HT Gratuit création -2ans	<input type="checkbox"/>
Mieux vivre ma Scop	12 avril 2018	MONTPELLIER (34)	150€ HT	<input type="checkbox"/>
Bienvenue en Scic	17 avril 2018	NARBONNE (11)	150€ HT Gratuit création -2ans	<input type="checkbox"/>
Gouvernance et vie coopérative	19 avril 2018	NARBONNE (11)	150€ HT	<input type="checkbox"/>
Suivi administratif d'une Scop et d'une Scic	15 mai 2018	NARBONNE (11)	150€ HT Gratuit création -2ans	<input type="checkbox"/>
Gestion financière	17 mai 2018	MONTPELLIER (34)	200€ HT	<input type="checkbox"/>
Bienvenue en Scic	18 septembre 2018	MONTPELLIER (34)	150€ HT Gratuit création -2ans	<input type="checkbox"/>
Le PASS	11 octobre, 18 octobre et 22 novembre 2018	MONTPELLIER (34)	490€ HT	<input type="checkbox"/>
Bienvenue en Scop	16 octobre 2018	NARBONNE (11)	150€ HT Gratuit création -2ans	<input type="checkbox"/>
Suivi administratif d'une Scop et d'une Scic	15 novembre 2018	MONTPELLIER (34)	150€ HT Gratuit création -2ans	<input type="checkbox"/>
Suivi juridique, social, fiscal et comptable	6 décembre 2018	MONTPELLIER (34)	290€ HT	<input type="checkbox"/>



UNION REGIONALE DES SCOP OCCITANIE - PÔLE MEDITERRANEE

Tél. : 04 67 06 01 20 ■ urlanguedoc@scop.coop

Association Loi 1901 - SIRET : 524 876 018 00010 - Organisme de formation n° 91 34 07185 34

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Inscription

La fiche d'inscription est à retourner par courrier ou par mail (coordonnées ci-dessous), à l'attention d'Angéline LAGRIFFOUL - Assistante administrative.

L'URSCOP vous adressera une convention de formation ainsi que la fiche pédagogique détaillée de votre stage afin que vous puissiez faire votre demande de prise en charge auprès de votre OPCA.

Modalités

Horaires des formations : 9h00 - 17h00.

Les déjeuners sont pris en charge par l'URSCOP.

Lieux des formations :

- MONTPELLIER (34070) : URSCOP LR - Hôtel de la Coopération - 55, rue Saint-Cléophas
- NARBONNE (11100) : PÔLE IN'ESS - 30, avenue Pompidor

Formations en intra : organiser une formation dans sa coopérative

Toutes les formations présentées dans ce catalogue peuvent faire l'objet de formations sur mesure pour votre Scop / Scic, co-construites avec vous en fonction de vos besoins spécifiques ainsi que ceux de votre équipe.

La formation en intra est un formidable levier pour le développement des sociétés coopératives !

la solidarité coopérative au service de la formation

Vous souhaitez des salariés impliqués, qui participent à la vie de la coopérative ?

FORM.COOP est un fonds mutualisé créé à l'initiative de la Confédération générale des Scop pour financer ou co-financer les formations de professionnalisation, coopérative et gestionnaire des Sociétés coopératives et participatives.

Issu d'un accord collectif signé en 2005 avec les cinq Confédérations syndicales de salariés et géré par Uniformation, l'Opca de l'économie sociale, ce dispositif vous apporte, dans le contexte de baisse des possibilités de financement de la formation, une solution de mutualisation et de solidarité coopérative.

400 salariés formés chaque année
28 000 heures de formations financées
depuis 2005

>>>> QUELLES FORMATIONS ?

> Formations coopératives

Pour exercer pleinement son engagement en tant que membre associé de sa coopérative

> Formations gestionnaires

liées à la prise de responsabilité des salariés et associés dans leur entreprise

> Accompagnement collectif à la VAE

(validation des acquis de l'expérience) pour l'obtention de diplômes et titres publics de gestion.

>>>> POUR QUI ?

Tous les membres associés ou futurs associés de sociétés coopératives participatives Scop et Scic, dirigeants, administrateurs/trices, cadres et salariés

COMMENT ÇA MARCHE ?

En janvier, les Scop et les Scic reçoivent comme toutes les entreprises le bordereau de collecte des contributions à la formation professionnelle. Les contributions annuelles à FORM.COOP, d'un montant de 0,1% de la masse salariale brute, sont versées à l'Opca de l'économie sociale Uniformation, délégataire désigné par l'accord collectif.

FORM.COOP permet de financer jusqu'à 100% des coûts pédagogiques hors frais annexes.

EN PRATIQUE :

> les adhérents doivent avoir versé leurs contributions **avant le 1^{er} mars 2016** pour bénéficier du financement de FORM.COOP

> les demandes de prises en charge doivent être adressées à Uniformation **quinze jours avant le début de la formation**

> **les demandes individuelles supérieures à 5 000 € (HT) et les demandes d'actions collectives** sont présentées à la Section paritaire professionnelle Cohésion sociale, dont dépendent les coopératives, qui se réunira 4 fois en 2016 : 11 mars, 6 juillet, 3 octobre, 4 novembre

Vos contacts FORM.COOP

> Vous trouverez sur le site www.uniformation les coordonnées des délégations régionales d'Uniformation qui sont à votre disposition pour tout renseignement. Les coopératives adhérentes à FORM.COOP disposent également d'un service personnalisé le mardi de 14h à 18h.

Contact : Nathalie Blanchon > 01 53 02 14 13 > nblanchon@uniformation.fr